

Les ratés de la distribution des plis électoraux sont la conséquence de la privatisation



Plateforme de tri postal | Photo(s) : Jean-Pierre Amet / Divergence

Les dysfonctionnements dans la distribution des plis électoraux du scrutin départemental et régional ne sont pas une surprise pour la FAPT-CGT, qui pointe la privatisation des activités postales, avec toujours moins de bureaux, moins de personnel et moins de matériel pour maintenir le réseau nécessaire à la livraison du courrier sur tout le territoire de façon égale.

« *Malheureusement, on n'est pas étonnés* ». Deux semaines après une panne qui a suspendu l'accès aux numéros d'urgence et provoqué plusieurs drames, les ratés de la distribution du matériel électoral pour les élections départementales et régionales ne sont pas une surprise pour la fédération CGT des activités

postales et de télécommunications (FAPT CGT).

Résultat de la logique de privatisation

« *L'ouverture du capital de La Poste et la logique de privatisation qui va avec ont tout*

déstructuré, explique Régine Pecqueur, factrice en charge du collectif La Poste CGT. Cela a provoqué une succession de réorganisations, dégradé les conditions de travail, généralisé le recours aux salariés intérimaires insuffisamment formés et ajouté de la précarité, ce qui aboutit à un système défaillant. C'est un peu comme chez Orange, il y a quelques jours : si on ne fidélise pas le personnel et qu'il ne bénéficie pas de la formation nécessaire, ça provoque des dysfonctionnements. »

Mission de service public

Relégué au deuxième plan par les multiples services de livraison « express » en plein essor actuellement, le facteur a vu son image dévalorisée. Il reste pourtant en charge d'une mission de service public et constitue souvent, dans les faits, son dernier représentant dans des territoires isolés. « Facteur, c'est un métier qui suppose des personnels, mais aussi un maillage de centres de tris et de distribution sur le territoire et quand on réduit le matériel et qu'on ferme des bureaux à répétition, ça finit par provoquer des coupures de réseau. »

Surcharge de travail ponctuel

Cette distribution de plis spécialement dédiés au matériel des élections constituerait en effet une surcharge de travail de « trois à quatre fois supérieur » au flux habituel. « Autrefois, on avait même une prime à cette occasion, aujourd'hui plus rien, explique la syndicaliste. C'est même le contraire : La Poste ne cesse de se désengager progressivement

de l'activité « courrier » et encore davantage avec son dernier projet de réorganisation « Mandarine » qui réduit encore la masse salariale. »

Le piège de la mise en concurrence

« En aucun cas la responsabilité des postières, postiers ou de leurs collègues d'Adrexo n'est engagée », estime la CGT-FAPT dans un communiqué. SUD-PTT a également pointé les conditions d'embauche et de rémunération des salariés d'Adrexo, qui « a pris en charge une activité surdimensionnée par rapport à ses capacités » et organisé « en catastrophe la production en bricolant dans tous les sens. » Et la CGT-FAPT de développer : « c'est le choix assumé de la mise en concurrence et du moins-disant social, contre celui du service public qui répond aux besoins de la société avant ceux des actionnaires », qui sont en cause. « En faisant le choix de soumettre la distribution des plis électoraux à la loi du marché par un appel d'offre, ce gouvernement porte l'entière responsabilité d'une rupture d'égalité entre les citoyens », ajoute le syndicat, pour qui ce choix « fragilise la démocratie ».

Rétablir la situation

A la suite de cette nouvelle illustration de la rupture de l'égalité de traitement des citoyens sur le territoire, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a sommé les deux prestataires, La Poste et Adrexo, chargés de la distribution des plis électoraux, de prendre « toutes les mesures afin de rétablir un service normal »

pour le second tour des élections. Sceptiques de devoir redresser une situation qu'ils considèrent comme le résultat de nombreuses années de restructurations, les personnels doutent de leur capacité à satisfaire leur mission de service public. « Nous sommes très inquiets, détaille Régine Pecqueur, on va devoir faire la distribution sur deux jours, vendredi et samedi, et rien ne dit qu'on y parvienne avec les moyens en présence. »

CHANGEZ DE REGARD SUR
L'ACTUALITÉ SOCIALE ET JURIDIQUE

nvo

LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE

LE MAGAZINE
10 NUMÉROS PAR AN

+

LE SITE NVO.FR

+

LA VO IMPÔTS
EN JANVIER

5€
par
mois

Abonnez-vous
www.nvo.fr

Retrouvez-vous sur Facebook et Twitter

Un regard différent sur l'information sociale et juridique

LE SITE AU SERVICE DES SYNDIQUÉS EN RESPONSABILITÉ

Retrouvez les informations indispensables à vos activités

- Des enquêtes sur le monde du travail et l'action syndicale
- Des références juridiques fiables
- Des arguments pour convaincre
- Des reportages au cœur des luttes
- Fouillez la NVO et la RPSJ (Revue pratique de droit social) en ligne*

* Selon l'abonnement choisi. Voir conditions sur www.nvo.fr